



PENSION ALIMENTAIRE / incarcération

Par **lyzen**, le **28/10/2009** à **09:44**

bonjour,

Mon ex mari doit me verser logiquement une pension alimentaire pour mes deux enfants ce qui a été fait jusqu'à maintenant.

Depuis début Octobre il a été condamné à une peine de prison de 6 ans ferme il me dit qu'il paiera la pension à sa sortie car bien sûr il n'est plus solvable en ce moment, donc ma question est la suivante.

est-ce qu'il faut que je fasse faire un papier pour être sûr qu'il me paie ce qu'il me doit même après sa sortie de prison ?

Merci d'avance pour vos réponses

Par **lyzen**, le **25/11/2009** à **09:43**

Déçu de n'avoir aucune réponse ou je m'adresse pas au bon endroit